



APF France handicap et Hype unissent leurs forces pour déployer des services de taxis Crit'Air 0 adaptés aux Personnes à Mobilité Réduite

- A l'occasion du 43^{ème} congrès d'APF France handicap, Hype a mis en circulation ses premiers taxis PMR Crit'Air 0 à hydrogène ; cette innovation constitue une première mondiale.
- Dans le cadre de ce congrès, APF France handicap et Hype ont signé un protocole d'accord visant à accélérer le déploiement de taxis PMR Crit'Air 0 et à coopérer pour améliorer les services de mobilités pour les Personnes à Mobilité Réduite.

Paris, 27 juin 2023 – APF France handicap, association nationale de défense et de représentation des personnes en situation de handicap et de leur famille et Hype, pionnier des mobilités zéro émission à hydrogène, signent un protocole d'accord visant à très court terme, à accélérer le déploiement à la bonne échelle de services de taxis PMR zéro émission (Crit'Air 0), et dans la durée, à améliorer progressivement les services de mobilités pour les Personnes à Mobilité Réduite.

A l'occasion du 43^{ème} congrès d'APF France handicap qui s'est tenu à Reims du 22 au 24 juin, Hype a déployé ses premiers taxis Crit'Air 0 adaptés au transport des personnes à mobilité réduite (TPMR) avec lesquels ses chauffeurs salariés ont assuré les déplacements d'une partie des participants.

Le déploiement de ces véhicules s'inscrit dans le cadre du partenariat noué entre Hype et Stellantis, qui comprend la livraison d'une première flotte de 50 taxis parisiens PMR Crit'Air 0. Ces véhicules, des Peugeot e-Expert et Citroën ë-Jumpy, produits sur le site Stellantis de Hordain dans les Hauts-de-France, sont 100 % électriques « hybrides » : ils intègrent une batterie rechargeable de taille raisonnable et un dispositif pile à combustible qui leur permet de disposer d'une autonomie de 400 kilomètres et de se recharger en 3 minutes, ce qui constitue une solution optimale pour le passage à l'échelle, y compris du point de vue du rendement énergétique. Ils peuvent accueillir 5 passagers et leurs bagages dont un en fauteuil roulant ou 6 passagers sans fauteuil.

Dans le cadre de ce partenariat, Stellantis et Hype ont la capacité de déployer d'ici fin 2024 jusqu'à 1 000 taxis PMR Crit'Air 0, ces volumes supplémentaires potentiels étant toutefois liés à l'obtention de la licence d'exploitation « taxi parisien PMR » en cours de mise en place par le Gouvernement français, selon le dispositif prévu par l'article 26 de la loi relative aux Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024.

Cet événement exceptionnel représente une opportunité unique d'aligner les agendas politiques et industriels, pour répondre à certains des besoins urgents formulés par APF France handicap depuis plusieurs années, et d'apporter une réponse concrète aux engagements du Gouvernement en matière de décarbonation des mobilités et de réindustrialisation. APF France handicap a placé l'innovation au cœur de son agenda pour accélérer les transitions et construire une société inclusive. Via son Techlab, APF France handicap promeut la participation des personnes en situation de handicap à l'innovation et mène des travaux pour faire de la voiture de demain, une voiture pour tous, qui soit plus accessible, ergonomique, confortable et durable.

C'est dans ce contexte qu'APF France handicap et Hype se sont rapprochés pour étudier les moyens de mutualiser leurs expertises, leurs ressources et leurs retours d'expérience, afin d'améliorer l'offre de services de transport pour les personnes à mobilité réduite, et en particulier :

- Accélérer le déploiement et l'adoption par le plus grand nombre, chauffeurs et usagers, de solutions taxis PMR Crit'Air 0, les seules permettant de lutter efficacement contre les pollutions de l'air et sonore, tout en décarbonant ce segment essentiel des transports.
- Améliorer de manière continue l'ergonomie, l'accessibilité, la fonctionnalité, le confort, la fiabilité et l'usage de ces véhicules mieux-disant sur les plans sanitaire et environnemental.
- Capitaliser sur l'organisation spécifique de Hype, notamment ses centaines de chauffeurs salariés spécialement formés, pour développer des services sur mesure, prioritaires et disponibles en continu.
- Promouvoir ces solutions pour qu'elles soient facilement identifiables et accessibles au plus grand nombre, en informant et formant les aidants et les bénéficiaires.
- Enfin, travailler dans la durée, via des groupes d'échanges regroupant notamment chauffeurs, Personnes à Mobilité Réduite, professionnels et bénévoles, pour améliorer progressivement les services de mobilités pour les PMR.

En cohérence avec l'engagement d'APF France handicap en faveur d'un véritable changement de paradigme comme l'exigent l'ONU et le Conseil de l'Europe, la finalité de cette coopération est de développer des solutions intégrées qui répondent au plus près aux contraintes et aux besoins des Personnes à Mobilité Réduite.

SERGE WIDAWSKI, Directeur général d'APF France handicap, a déclaré : « *Un dispositif qui contribue à la fois à améliorer la mobilité des personnes à mobilité réduite et à réduire l'empreinte carbone des déplacements s'inscrit parfaitement dans la société inclusives que nous défendons.* »

ESTELLE PEYRARD, Responsable du TechLab, d'APF France handicap, a ajouté : « *Je salue la démarche d'innovation inclusive et responsable de la société Hype et son souhait de faire participer des personnes à mobilité réduite à la conception et l'amélioration de son service.* »

MATHIEU GARDIES, Président-Directeur Général et Fondateur de Hype a commenté : « *Les pouvoirs publics ont fixé l'objectif de 1000 nouveaux taxis PMR en circulation à Paris, d'ici fin 2024. Avec APF France handicap, nous allons positionner l'inclusion à l'avant-garde de la transition énergétique et de la lutte contre les pollutions.* »

CONTACTS PRESSE

APF FRANCE HANDICAP

Sophie Lasbleis | 06 89 74 97 37

sophie.lasbleis@apf.asso.fr

HYPE

Laetitia Quignon | 06 83 17 89 13

Kim Weichel | 07 85 94 87 17

hype@brunswickgroup.com

A PROPOS D'APF FRANCE HANDICAP

APF France handicap est une association de personnes handicapées, qui réunit celles-ci, leurs familles et des personnes valides solidaires. Depuis 90 ans, elle est engagée dans la défense des droits des personnes handicapées et de leurs familles, se bat contre les discriminations et les préjugés dont elles sont victimes. Elle

accompagne 50 000 personnes au quotidien dans tous les domaines de la vie (accessibilité, éducation, emploi, santé...), partout en France. APF France handicap est dotée du statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC) depuis 2021.

<https://www.apf-francehandicap.org/>

A PROPOS DE HYPE

Lancée à Paris en 2015, à l'occasion de la COP21, pour répondre à l'urgence de santé publique que constituent les pollutions de l'air et sonore en milieu urbain, Hype développe la première plateforme de mobilités hydrogène intégrant simultanément approvisionnement et production, distribution et usages, avec le taxi comme premier marché pertinent. Hype, qui opère directement depuis plus de sept ans la plus grande flotte de taxis à hydrogène au monde, vise désormais à organiser la transition rapide et massive du taxi et des autres mobilités professionnelles vers le zéro émission.

En capitalisant sur sa vitesse d'exécution, son agilité et son modèle "scalable" et intégré qui facilitent l'utilisation à court terme et par le plus grand nombre, chauffeurs et clients, des solutions de mobilités zéro émission que permet l'hydrogène, Hype prévoit de déployer sa plateforme dans 15 autres métropoles, en France et à l'international, d'ici fin 2025.

www.hype.earth